

QUESTIONS POSÉES LORS DE LA RENCONTRE AVEC LA COMMISSION D'ENQUÊTE CDT DU 19 NOVEMBRE 2014

Membres de la commission présents : Catherine Marette, Jacky Hazan, Yves Maënhaut

Membres de l'administration présents : Patrick Le Gall, Raphaël Boutes

Une première réunion du travail a eu lieu dans les locaux de la CAPS le 19 novembre 2014 à la demande de la commission d'enquête ; celle-ci souhaitait, en effet, avoir plusieurs éclairages dès le début de l'enquête.

1. Information du public :

La commission d'enquête souhaite connaître l'ensemble de la communication qui a été faite autour du projet de CDT et de l'enquête publique elle-même, le but étant de s'assurer que la population a été tenue informée de ces sujets de façon satisfaisante.

Réponse : les mesures d'information du public ont été les suivantes :

Il convient de rappeler que le projet de CDT a été évoqué à de multiples reprises lors des différentes procédures entreprises (modification de PLU, approbation des ZAC ...) tant par les communes que par l'EPPS au cours de l'année écoulée, mais aussi que des actions spécifiques ont été montées sur ce dossier.

Une réunion publique à Palaiseau (salle Guy Vinet) le 9 Juillet 2014, à 20h30, réunissant environ 300 personnes, où le projet de CDT a été présenté par le directeur général de l'Etablissement Public Paris Saclay (EPPS), en présence du maire de la commune et du président de la CAPS. La réunion a duré 2h30 et a permis un échange avec les gens présents.

Une réunion publique à Orsay (salle Jacques Tati) le 7 Juillet 2014, à 20h30, réunissant environ 250 personnes, où le projet de CDT a été présenté par le directeur général de l'Etablissement Public Paris Saclay (EPPS), en présence du maire de la commune et du président de la CAPS. La réunion a duré 2h30 et a permis un échange avec les gens présents.

Une nouvelle réunion publique a eu lieu à Palaiseau le 4 novembre 2014 (20h30 salle Guy Vinet) permettant au maire de la commune de présenter les évolutions qu'il souhaitait voir apporter au projet de CDT. Etaient également présents le président de la CAPS et des représentants de l'EPPS. Il y avait une centaine de personnes présentes, qui ont pu faire part de leurs questions et observations.

Une réunion publique s'est tenue à Bures-sur Yvette le 14 novembre 2014 en présence des maires de Bures, Orsay, Gif sur Yvette et Saint Aubin et du directeur général de l'EPPS. Le président de la CAPS a présenté le projet de CDT, la nature et la portée de ce document et les grandes lignes des amendements que la CAPS souhaitait apporter à celui-ci.

Une réunion publique a eu aussi lieu à Saint Aubin, le 15 novembre 2014. Cette réunion avait pour but d'exposer un certain nombre de dossiers phares, dont le projet de CDT.

Par ailleurs, des pièces annexées attestent des mesures de publicité ou d'informations du public qui ont été réalisées ces derniers mois.

2. La répartition de la construction de logements dans les années à venir sur le territoire du CDT

Réponse :

La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a fixé des objectifs de production de logements pour l'ensemble de la région Ile-de-France à hauteur de 70 000 logements neufs par an.

Un arrêté du Préfet de Région du 26 mars 2012 a ensuite réparti ces objectifs par grands bassins. Soit 5 051 logements neufs par an pour le bassin Arpajon - Limours - Massy - Les Ulis dont fait partie la CAPS.

Enfin, par courrier du 29 août 2012, le préfet de l'Essonne a adressé au président de la CAPS un objectif de construction de 2 400 logements par an pour le territoire de l'agglomération. **A l'échelle des 7 communes du CDT cela représente environ 2 000 logements par an.**

Dans le projet de CDT, la programmation affichée permet d'atteindre sur 10 ans l'objectif fixé par l'Etat : **7 500** familiaux sur la frange sud du plateau (2 000 dans la ZAC de Moulon et 2 500 dans la ZAC de l'Ecole Polytechnique, le solde devant se localiser dans l'éco-quartier Camille Claudel, où 1 500 logements sont en cours de construction, et le futur quartier de Corbeville qui interviendra ultérieurement et fera la jonction entre les deux premières ZACs). Est également évoquée la construction d'un écoquartier de 2 000 logements aux Ulis après transfert du centre commercial régional. Enfin, le complément de constructions de logements se ferait en vallée au rythme que l'on constate depuis ces dix dernières années c'est-à-dire au moins 450 logements/an, soit **4 500** sur 10 ans. Pour ce qui concerne le logement temporaire et compte tenu de la spécificité du cluster, le nombre de **8 000** unités a été arrêté.

Depuis septembre 2013, date d'approbation du projet de CDT, les grands équilibres en matière d'objectifs de construction de logements ont été globalement maintenus tout en connaissant localement quelques adaptations, pour tenir compte du renouvellement des équipes municipales suite aux élections de mars 2014. Il en ressort principalement les éléments qui suivent, traduits dans la motion de la CAPS adoptée le 13 novembre 2014. D'une part, la baisse de 20 % de logements familiaux sur la ZAC QEP, d'autre part l'abandon du transfert du centre commercial régional des Ulis entraînant l'abandon de l'écoquartier de 2 000 logements.

L'engagement de réaliser 7 500 logements sur la frange sud du plateau est néanmoins confirmé dans la motion : les baisses de constructions de logements évoquées ci-dessus sont donc compensées avec la construction de 250 logements supplémentaires sur la ZAC de Moulon, d'au moins 500 logements à Saclay bourg, de 200 logements supplémentaires dans l'écoquartier Camille Claudel et de 300 logements dans le cadre du projet d'extension du centre de ville de Bures-sur-Yvette. Enfin, la Ville des Ulis estime qu'à défaut de réaliser son écoquartier, les opérations lancées (centre-ville, quartier des Amonts ...) devraient permettre de construire un millier de logements. Le nombre de logements temporaires reste inchangé à 8 000 unités.

En conclusion, l'objectif à l'échelle de la CAPS est bien toujours le respect de la TOL. La répartition des efforts de construction entre les communes n'est pas l'objet du CDT mais a déjà été engagée dans le cadre de cette démarche. Elle sera affinée dans le cadre de l'élaboration du PLH de la CAPS, lequel fera l'objet d'études spécifiques et sera soumis à enquête publique.

3. Le protocole de Saclay

L'Agence des Espaces Verts d'Ile de France confirme son souhait de confier à Gilles Clément l'opération pilote dite « protocole de Saclay ». Il s'agit d'une expérimentation de remise en équilibre biologique d'un sol agricole qui a été soumis à une forte pression de culture conventionnelle au cours des 20 dernières années. Une aire d'agroforesterie complète cette expérimentation. Le terrain d'étude retenu, d'une superficie de 19 hectares environ, est contigu à la ZPNAF (mais n'en fait pas partie), il est situé à Palaiseau, immédiatement à gauche de la route des manières (voie reliant la ville d'Igny à l'école Polytechnique).

Le Président,

Michel BOURNAT

4. Annexes

Articles en ligne sur le site de la CAPS :

<http://www.caps.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/article/contrat-de-developpement-territorial-acte-iii.html> (avril 2013)

<http://www.caps.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/article/reunions-publiques-de-presentation-du-cdt-paris-saclay-territoire-sud.html> (juillet 2014)

<http://www.caps.fr/amenager-durablement/enquete-publique-sur-le-cdt.html> (novembre 2014).

Extraits de journaux en ligne :

ACTUALITÉ | ESSONNE | PALAISEAU

A A quoi ressemblera le plateau de Saclay dans quinze ans ?

4 nov. 2014, 07h00

Recommander Partager 0

Tweeter 1 G+1 0 Share

En préalable à l'enquête publique sur le contrat de développement territorial (CDT) Paris-Saclay Territoire Sud, qui démarrera le 17 novembre prochain, une réunion publique se tient ce soir à ce sujet à Palaiseau. Le CDT définit les objectifs et priorités pour les 15 ans à venir en matière d'urbanisme, logement, transports, protection des espaces naturels. .. Il est élaboré par l'État et les collectivités territoriales, dont Palaiseau. L'objectif est de faire de Paris-Saclay un pôle d'innovation d'envergure mondiale représentant un quart de la recherche française.

Ce soir à 20 h 30, salle Guy-Vinot, place Salvador-Allende à Palaiseau.

Recommander Partager 0

Tweeter 1 G+1 0 Share

Le Parisien

RÉAGIR

ACTUALITÉ | ESSONNE | BURES-SUR-YVETTE

A Informez-vous sur l'avenir du plateau de Saclay

14 nov. 2014, 07h00

Recommander Partager 0

Tweeter 2 G+1 0 Share

Le Parisien

L'enquête publique sur le contrat de développement territorial (CDT) concernant le plateau de Saclay va démarrer lundi prochain. Pour vous informer de son contenu et de ses objectifs, une réunion publique est organisée ce soir à Bures-sur-Yvette. Le CDT est...

ACTUALITÉ | ESSONNE | PLATEAU DE SACLAY

A Donnez votre opinion sur les futurs aménagements

Sébastien Morelli | 17 nov. 2014, 07h00

Recommander Partager 0

Tweeter 1 G+1 0 Share



Palaiseau. Le futur quartier Polytechnique (DR.)

RÉAGIR

C'est la feuille de route des aménagements sur le plateau de Saclay pour les quinze ans à venir. L'enquête publique sur le contrat de développement territorial (CDT) de Paris Saclay territoire sud s'ouvre aujourd'hui, jusqu'au jeudi 18 décembre. L'occasion...

- 1 - Extraits de bulletins municipaux
- 2 - Extraits des sites internet des partenaires du CDT
- 3 - Parution de l'avis d'enquête
- 4 - PV de constat d'affichage des avis
- 5 - Plan de localisation de l'affichage des avis